Le syndicat et nous…

Ça a fait beaucoup débat au moment les élections professionnelles : pourquoi venir en tant que syndiqué.e.s au CSE ? Pourquoi ne pas continuer comme avant ? Pourquoi vouloir compliquer les choses ? Pourquoi vouloir les politiser ? Pourquoi ne pas rester comme avant ?!?

Notre analyse de la situation a été simple :

- Nous ne sommes pas d'accord avec les manœuvres gouvernementales
- Nous voulons avoir un véritable rôle au sein de l'entreprise mais aussi de la société
- Nous pensons qu'en limitant nos actions au niveau de l'entreprise, nous ne participons pas à l'échelle nationale
- Être syndiqué.e, c'est bénéficier d'aides que nous n'aurions pas seuls, même avec l'organisme de conseil que le CSE a depuis plusieurs années. Ces aides sont juridiques mais elles peuvent aussi, en cas de besoin, être de l'ordre d'un soutien financier pour la gestion des litiges.

Les diverses lois qui sont passées ont permis au gouvernement d'amoindrir de plus en plus le rôle des simples élus. Partout on lit : *le syndicat, les organisations syndicales*, … suivi de *à défaut, les élus du CSE*. Il y a donc bien une énorme différence entre être simplement élus et être élus syndiqués.

Les accords que l'entreprise souhaite conclure ne peuvent être passés qu'avec les délégués syndicaux. Les simples élus ne peuvent pas voter d'accord ni même les discuter. Et ces accords peuvent concerner nombre de sujets, comme les salaires, le temps de travail, et tous les sujets qui touchent à la carrière des salariés, à leur vie dans l'entreprise…

Bien entendu, un syndicat a une ligne de conduite, parfois politique, ou juste syndicale. Nous avons choisi Solidaires informatique parce qu'il a été fondé par de grosses SSII ou ESN (GFI, SOPRA, CAP, …) et qu'il est parfaitement dans la cible de la population que nous sommes : globalement des salariés sous convention Syntec.

Sommes-nous
indépendants du syndicat ? Oui. Le syndicat est un espace démocratique où chacun peut s'exprimer et avoir ses opinions. Il est même possible que, sur un sujet, le syndicat ait une opinion mais qu'une section en ait une autre. Exemple : sur le travail du dimanche, le syndicat SUD-SOLIDAIRES BHV a voté **pour** alors que l'union Solidaires, dont SUD-SOLIDAIRES BHV fait partie avait voté **contre** en assemblée interprofessionnelle… Mis à part un grand sentiment de surprise, l'union comme les autres syndicats ont respecté le choix de ce syndicat là. SUD, ça veut dire Solidaires, Unitaires et Démocratiques. C'est ce que nous sommes.

Vous
n'imaginez pas combien il est précieux d'avoir à vos côtés des personnes qui savent, qui ont vécu ce que vous vivez et qui peuvent vous épauler et vous aider quand vous n'y arrivez pas. Il suffit de lever la main, d'envoyer un mail, de passer un coup de fil et la réponse arrive, multiple et rassurante quand elle le peut, sinon toujours circonstanciée.

contact